



## LA SÉCURITÉ SOCIALE EST-ELLE UN FILET DE SÉCURITÉ EN DANGER ?

La Sécurité sociale est un filet de sécurité dont le fonctionnement est parfois obscur. Alors, au lieu d'une longue explication, vous verrez dans ce dessin quelles sont les missions de la Sécurité sociale. Certaines de ces missions sont fédérales mais avec la dernière réforme de l'Etat, certaines sont tout à fait ou en partie communautarisées ou régionalisées. Enfin, la Sécurité sociale, c'est aussi un financement pour assurer ces prestations.

### ASSURANCE MALADIE-INVALIDITÉ (INAMI)

L'Institut national d'assurance maladie invalidité se charge de rembourser les soins de santé et offre un revenu de remplacement en cas d'incapacité de travail. C'est de loin le plus gros pilier de la Sécurité sociale. Une partie des compétences ont été transférées aux entités fédérées.

### PENSIONS (ONP)

Les pensions forment le deuxième plus grand pilier de la Sécurité sociale. Ce pilier public permet de garantir à toutes et tous une pension digne (contrairement au second pilier qui dépend de sa carrière ou au troisième pilier purement individuel).

### ALLOCATIONS FAMILIALES (FAMILIFED)

Les allocations familiales font également partie de la Sécurité sociale. Depuis la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, ce sont les régions qui sont compétentes pour organiser ces allocations.

### VACANCES ANNUELLES (ONVA)

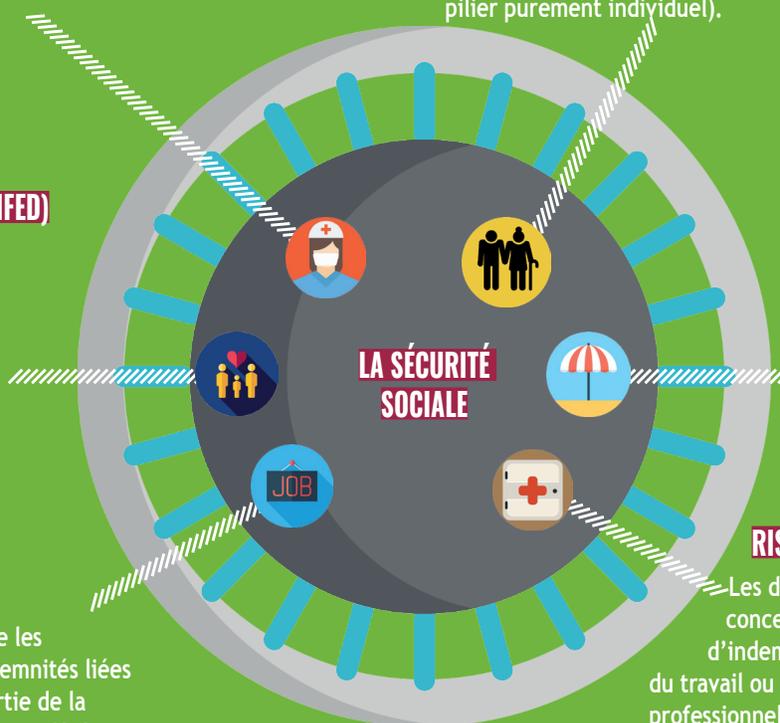
L'Office National de Vacances Annuelles est responsable du calcul de la durée et du montant des vacances annuelles des ouvriers et de certains artistes.

### CHÔMAGE ET EMPLOI (ONEM)

L'Office National de l'Emploi verse les allocations de chômage et des indemnités liées à l'emploi (crédit-temps). Une partie de la politique d'aides à l'emploi a été transférée aux Régions.

### RISQUES PROFESSIONNELS (FEDRIS)

Les deux derniers piliers concernent le versement d'indemnités suite à un accident du travail ou lors d'une maladie professionnelle. Ces risques sont regroupés chez Fedris, l'agence fédérale pour les risques professionnels.



**65 % DU FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE PROVIENT DES COTISATIONS SOCIALES AUJOURD'HUI CONTRE 75% IL Y A 20 ANS.**

### 1 UN RISQUE SUR LE FINANCEMENT

Le filet craquait déjà parce que le financement n'était pas suffisant vu les besoins de la population (notamment avec le vieillissement). Mais depuis des dizaines d'années, la Sécurité sociale est de moins en moins fondée sur les cotisations sociales. Avec le Tax shift du gouvernement Michel, la tendance s'accroît. Il y a un remplacement des cotisations sociales patronales par des taxes comme la TVA. Avant, le patronat contribuait à la Sécurité sociale en payant des cotisations (qui s'ajoutaient au salaire brut payé). Aujourd'hui, c'est à vous à payer votre Sécurité sociale par les taxes comme la TVA. Le financement était déjà insuffisant, il devient injuste.

### 2 UN RISQUE SUR LES PRESTATIONS

La Sécurité sociale n'est pas assez financée pour faire aux nombreux besoins à venir de la population. Avec le vieillissement de la population, les besoins deviendront plus nombreux en soins de santé ou pensions (mais moins nombreux en allocations familiales). Au lieu de trouver des moyens nouveaux pour permettre de financer ces besoins, le gouvernement de Charles Michel use d'une autre stratégie moins progressiste : faire pression sur les prestations. Cela se traduit concrètement par de moins bons soins de santé, un recul de l'âge de la pension, des crédits-temps rares. Et c'est la légitimité de la Sécurité sociale qui en prend un coup ...